

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Description

Caractéristiques :

Pelage dense, marron sur le dos et plus clair sur le ventre et la gorge
Corp fuselé et hydrodynamique et pattes palmées
Oreilles, yeux et narines sur un même plan

Taille et poids

Taille : entre 100 et 130 cm

Poids : entre 6 et 11 kg



Statut

La Loutre d'Europe est une espèce intégralement protégée depuis 1972 en France. Elle est strictement protégée au titre de l'Annexe II de la Convention de Berne (1979) et figure en Annexe II et IV de la Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de flore sauvages.

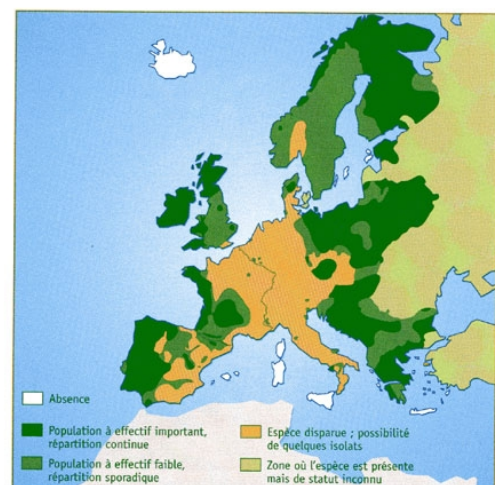
Habitats en Picardie

La Loutre est considérée comme disparue en Picardie. C'est une espèce emblématique des zones humides bien conservées et riches en poissons (cours d'eau, lacs, étangs, marais, etc.).

Répartition

Europe :

Autrefois très répandue à travers toute l'Europe, son aire de répartition s'est fortement réduite au cours du 20ème siècle au point d'être quasiment scindée en deux (pour sa partie continentale). Aujourd'hui, on la retrouve principalement sur la partie Est de l'Europe, sur la frange littorale Atlantique et le centre de la France, sur toute la péninsule Ibérique ainsi que sur les Îles britanniques. Elle a quasiment disparu de toute la moitié nord-nord-est de la France, du Benelux, de la Suisse, de l'Est de l'Allemagne et de l'Italie (cf Figure 1).



Répartition de la Loutre d'Europe (Europe occidentale et centrale).

Figure 1: Répartition de la Loutre en Europe

France :

L'espèce était autrefois présente sur l'ensemble du territoire français sauf en Corse. Suite à un fort déclin au cours du 20^{ème} siècle, son aire de répartition s'est réduite à la façade atlantique et dans le Massif Central à la fin des années 80. Au cours des années 90, l'espèce a commencé à recoloniser certains anciens secteurs de présence, notamment en Bretagne et en Loire-Atlantique et les populations du littoral atlantique et du Massif central se sont à nouveau connectées (cf Figure 2). Plus récemment, la recolonisation s'est prolongée dans d'autres secteurs comme la basse Normandie.

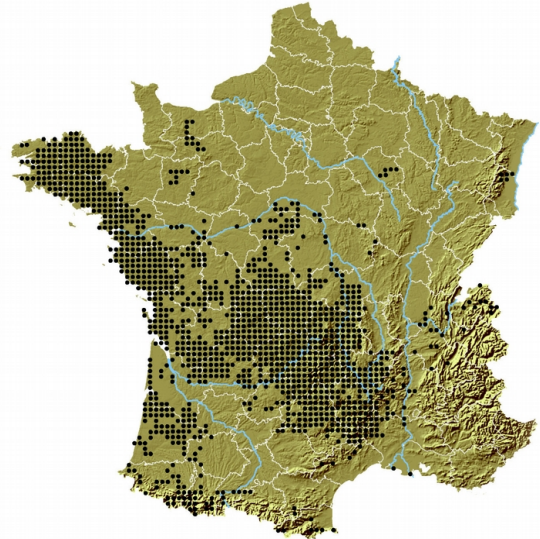


Figure 2 : Répartition de la Loutre d'Europe en France en 2009 (© SFEPM et SPN-MNHN, extrait du Plan National d'Actions pour la Loutre).

Picardie :

En Picardie, la dernière mention d'une petite population de l'espèce date du début des années 80, seuls quelques individus erratiques ont été repérés dans les années 90. L'espèce n'ayant quasiment plus été recherchée depuis, elle est considérée comme présumée disparue depuis la première moitié des années 90.

Période de prospection

Toute l'année.

Méthode de prospection

L'espèce est farouche et se repère le plus souvent grâce aux indices qu'elle laisse, c'est à dire les empreintes de pas et épreintes (crottes). Les premières se caractérisent par la présence de 5 doigts munis de griffes placés en éventail (cf figure 3). Ces empreintes mesurent 6 cm pour les antérieures et 7 cm pour les postérieures. En ce qui concerne les épreintes, elles forment de petits tas allant du verdâtre au noir en passant par le gris et contenant des écailles et ossements de poissons. Leur odeur caractéristique est agréable et marie les touches de miel et de fumet de poisson. Elles sont généralement déposées en évidence au bord des cours d'eau.



Figure 3 : Empreinte de Loutre (T. Hermant)



Figure 4 : Épreinte de Loutre (T. Cheyrezy)

Sites

Aujourd'hui, nous pouvons présumer que la Loutre ne fait plus partie de la faune Picarde depuis une vingtaine d'années, voire plus. Toutefois, une donnée datant de 2008, dont la fiabilité reste à vérifier bien qu'elle soit précisément décrite, pourrait laisser suggérer la présence de quelques individus non détectés dans la région sur cette période. De plus, les potentialités de recolonisation du territoire régional dans les prochaines années sont bien réelles.

Plusieurs hypothèses sont envisageables concernant son retour dans la région :

- La première concerne une recolonisation par l'Ouest à partir des populations de Basse-Normandie (la plus proche étant située à environ 130 km de la Picardie)
→ vigilance sur les cours d'eau de l'ouest de la région (ex : Bresle) ;
- La seconde serait une recolonisation par l'Est à partir de la population de Champagne-Ardenne (la plus proche se trouvant à environ 90 km de la frontière picarde)
→ vigilance sur les cours d'eau du sud de l'Aisne et de la Thiérache ;
- La dernière serait la découverte ou l'expansion d'une ou plusieurs populations relictuelles restées inconnues jusqu'à ce jour faute de recherches poussées
→ vigilance sur les cours d'eau des secteurs de présence historiques les plus récents (ex : Thiérache, Vallée d'Authie...).

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :

